



Le Pansard en amont du pont de la cave coopérative et le Maravenne au port



# La Londe-les-Maures, 2014



## Entre Maures, Maravenne, Pansard et Mer

**Situation :** La **Londe-les-Maures** est une commune varoise de **plus de 10 000 habitants**. Elle est bâtie sur une courte **frange littorale** à faible pente, coincée entre le versant sud **du massif des Maures** et la **rade d'Hyères**. Partant d'une altitude de plus de 300 mètres, **deux cours d'eau**, descendent, du nord au sud, **des pentes abruptes** des Maures. Il s'agit du **Pansard**, qui longe le village ancien à l'ouest, et du **Maravenne** (alimenté par le **Tamary**) qui, lui, coule à l'est. Au sud du centre ancien, dans la plaine littorale, le Pansard se jette dans le Maravenne au niveau de l'espace de la Brulade. Le Maravenne rejoint peu après la mer après avoir **parcouru** seulement **12,5 km** depuis sa source.

Ce sont donc une rivière et un fleuve côtier qui s'inscrivent dans de **tout petits bassins versants** et qui, en raison de la déclivité de leurs cours amont et des caractéristiques du climat méditerranéen, sont propices aux **crues soudaines et brutales**.

La commune est adhérente à la **Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures (CCMPM)** qui l'associe à Cuers, le Lavandou, Bormes-les-Mimosas, Pierrefeu-du-Var et Collobrières.

## Inondations d'hier, territoires d'aujourd'hui sur l'arc méditerranéen

L'**héliotropisme** et le développement du **tourisme** balnéaire, et particulièrement celui de la **plaisance**, a transformé le village dont le centre ancien est légèrement perché sur un petit tertre. A partir de 1979 la construction de nouveaux **quartiers le long du Maravenne** a étiré le village vers le littoral et a abouti à l'**extension du port** au début des années 1990. Dans le même temps, l'urbanisation s'est également développée **autour du centre** ancien le long du Pansard.



Le bassin versant du Maravenne  
Source mairie de La Londe-les-Maures / fond IGN.  
La Londe-les-Maures en 1960 à gauche et en 2003 à droite.  
Le cercle identifie le centre ancien.  
Sources : remonterletemps.ign.







## Deux évènements dramatiques en moins d'un an

La Londe-les-Maures, comme beaucoup d'autres communes du Var et des Alpes-Maritimes, ont vécu une année **2014** particulièrement ponctuée par de **nombreuses inondations** sur l'arc méditerranéen en janvier puis en novembre **2014**.

D'autres départements de l'arc méditerranéen, le Gard, l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales, ont également subi des inondations dommageables cette année-là.

### 19 Janvier 2014, premier choc

L'inondation, qui a ravagé la commune dans la journée du 19 janvier, est la conséquence d'un **épisode pluvieux exceptionnel qui avait débuté** le 16 janvier. Sur quatre jours, le cumul de pluie a atteint **254 mm** à Bormes-les-Mimosas. C'est l'évènement du **19 janvier** qui, entre **7h et 15h** (cumul de **119 mm** à Collobrières), s'est abattu sur des sols **saturés** et a provoqué des crues du Maravenne et du Pansard avec des débits estimés de l'ordre de 200 à 400 m<sup>3</sup>/seconde correspondant à une situation de crue d'occurrence **supérieure à la cinquantennale**.

La crue des 2 cours d'eau, particulièrement intense sur le Maravenne, a été d'une **rapidité et d'une brutalité inédite**. Certaines habitations ont été encore plus rapidement inondées par un **effet de chasse d'eau** provoqué par la **rupture de hautes clôtures de pierre**. Par endroit, comme au niveau du gué du pin de la commune, des **embâcles** se sont formés. Beaucoup d'autres quartiers, éloignés des cours d'eau, ont été inondés par simple **ruissellement**.

Pendant plusieurs heures, la commune s'est retrouvée **paralysée, sans électricité** et avec un **réseau routier impraticable**. Dans ce chaos, et prise au dépourvu par la rapidité de l'inondation, la mairie a posté des **observateurs** sur le territoire. C'est surtout par les **réseaux sociaux** qu'elle a choisi de communiquer avec sa population pour délivrer des informations et des consignes.



Le quartier des Canoubiers, boulevard Louis Bernard, en rive droite du Maravenne...  
Crédit photo Philippe Engeldinger.



...aujourd'hui.



Avenue Henri Matisse, près du stade Emmanuel Vitria en rive gauche du Pansard...  
Crédit photo Fabienne Raynouard.



...aujourd'hui.

Le port Maravenne.  
Crédit photo Rudy Berton.



### Des témoins racontent :

« On voyait les voitures qui partaient à la mer et notre cuve de gaz de 500 kg qui se promenait dans le jardin. On est resté là deux heures (ndla : sur leur toit). On faisait signe aux hélicos, mais ils avaient des priorités. Ils ont fini par nous hélitreuiller tous les quatre. »

#### Une famille du lotissement de la Ferme du Plan

« C'est rentré d'un coup...ça tourbillonnait...la cuisine est foutue... on était à l'intérieur, la pression était tellement forte, l'eau était montée à 80 cm donc j'ai vite sorti les enfants par la fenêtre, on avait pas d'autres moyens de sortir et c'est arrivé en 3 mn »

#### Un riverain du Maravenne

« J'ai aperçu des torrents de boue, très rapidement l'eau est montée. Les voitures étaient renversées, les bateaux étaient complètement retournés. Il y avait même des tranchées qui étaient creusées par les eaux sur le sable et sur la terre alentour. »

#### Un résident du port.





## Les inondations historiques

- Ces deux inondations sont entrées dans l'histoire de la commune. En raison de la faible occupation du sol autrefois, et donc de leurs faibles impacts, peu d'inondations du passé nous sont connues. La dernière crue relatée comme importante remonterait à 1932 ou 1936 selon les textes. Une crue, qui eut lieu en 1956, et une autre le 13 septembre 1968, sont également répertoriées.

## En fin de journée du 19 janvier, le bilan sur la commune est catastrophique

Sur l'ensemble des communes touchées :

- 7 décès.
- Plus de 1000 héltreuillages.

A La Londe-les-Maures :

- 600 logements inondés, 73 foyers ont dû être relogés
- 300 véhicules sinistrés
- Dommages aux protections de berges (enrochements) : gué du Pansard, port, pont de la RD98 sur Le Maravenne
- De nombreux équipements publics endommagés (2,5 millions d'euros de dégâts) : stade Emmanuel Vitria, skatepark, gymnase, boulodrome, salles municipales...
- De nombreuses infrastructures de loisirs et touristiques endommagées : dans le port (30 bateaux coulés, 70 autres endommagés), campings, golf de Valcros...
- Cave coopérative dévastée (15 000 bouteilles perdues)
- Un troupeau de 50 moutons décimé.

## 27 novembre 2014, deuxième choc

Du **24 au 27 novembre**, un **deuxième épisode** pluvieux (cumul de **302 mm** à Collobrières) a été ponctué par une nouvelle crue brutale du Pansard et du Maravenne le 27, et a entraîné son lot de dégâts.

Cet évènement est surtout marqué par un **terrible drame** avec le décès d'une jeune commerçante de la commune et de sa fille, emportées dans leur voiture alors qu'elles franchissaient un pont sur le Maravenne.

Bouleversés, les londais et les londaises leur ont rendu un **émouvant hommage** en se réunissant en grand nombre devant la mairie.

Le Maravenne juste avant sa confluence avec le Pansard sur l'Avenue du Général De Gaulle le 27 novembre 2014.  
Crédit-photo mairie de la Londe-les-Maures



Rue du Forum, dans le quartier de la Baie des Îles...

Source : Mairie de La Londe-les-Maures.







« Sinistrée par deux fois en janvier et novembre 2014, la commune de la Londe-les-Maures a tiré humblement les leçons de ces deux catastrophes naturelles meurtrières et destructrices. Sans attendre, elle a réalisé des travaux d'urgence et des études à l'échelle du bassin versant. L'objectif est de comprendre le phénomène et proposer un programme d'aménagement de lutte contre ces catastrophes. Mais au quotidien, il est nécessaire de développer une culture du risque dans l'esprit de tous. C'est l'objectif de cette fiche qui participe, avec le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), à adopter pendant ces catastrophes les bons gestes...les gestes qui sauvent ! »

**François De Canson**  
Maire de La Londe-les-Maures  
Président de la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures



## Les acteurs et les mesures de la gestion post-inondation :

À la suite de ces deux catastrophes successives, les différents acteurs de la gestion du risque inondation sur le territoire ont pris des mesures fortes en lien avec leurs prérogatives.

La crue de janvier 2014 a totalement **dépassé les zonages** prévus dans le **PPRi** de 2005. Dans le **futur PPRi** cette crue sera intégrée pour établir la nouvelle **crue de référence**.

En termes **d'urbanisme**, l'**État** a procédé à la destruction de 8 habitations au hameau de Notre Dame-des-Maures. L'espace libéré est aujourd'hui une zone d'expansion de crue (**ZEC**).

De son côté, la **commune**, prise de court en 2014 par la rapidité de l'inondation, s'est dotée de **postes d'observations** équipés de caméras braquées sur des **échelles de crue**. Un système analogue a été installé sur le Pansard au niveau du pont de la cave coopérative, et un autre au niveau du pont Bender qui enjambe le Maravenne. Ce dispositif donne **une heure de temps** à la commune pour **alerter** par **SMS** les riverains inscrits sur une liste à leur demande.

Dotée déjà en 2014 d'un **PCS (Plan communal de sauvegarde)**, celui-ci est **régulièrement mis à jour** et mis à l'épreuve par des exercices notamment dans les campings.

Enfin en 2015, la commune a consacré un numéro spécial de sa revue municipale aux risques majeurs. Ce document, qui équivaut à la mise à jour de son **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est téléchargeable sur le site de la ville [www.ville-lalondelesmaures.fr](http://www.ville-lalondelesmaures.fr).

Le système de surveillance (caméra et échelle de crue) au pont Bender sur le Maravenne. Deux repères de crues mineures post 2014 y ont été tracés (février 2016 et octobre 2018). Brochure municipale d'inscription au réseau d'alerte pour les riverains.



La **Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures (CCMPM)**, de son côté, porte un programme d'actions de prévention des inondations (**PAPI**) complet (**2018-2014**). Ce programme met en œuvre et prévoit un certain nombre de travaux visant, sur certains secteurs, à soulager les débits pour la crue centennale et à diminuer la vitesse et la ligne d'eau sur des enjeux majeurs (habitations) :

- **Redimensionnement de ponts** comme, par exemple, le pont de la cave coopérative.
- **Recalibrage** de la section sur certains tronçons du Maravenne et du Pansard.
- **Création de 2 ZEC** (Notre-Dame-des-Maures sur le Pansard amont et le Bastidon en rive droite du Maravenne aval).
- Création d'un **chenal de dérivation** qui court-circuite vers la mer le Maravenne juste en amont du Port.

Le PAPI prévoit également la mise en place de **repères de crues 2014** et l'organisation d'une campagne de **diagnostics de vulnérabilité** gratuits auprès des foyers volontaires.

Enfin, la **société civile** s'est également impliquée dans la prévention des inondations par la création en 2015 de l'association **AIELL (Assistance Inondés Entraïdés La Londe)**. Elle s'est consacrée tout d'abord à l'organisation de la **solidarité** envers les sinistrés. Elle travaille également aujourd'hui, avec une trentaine d'adhérents, à la **sensibilisation des riverains** au risque local d'inondation. Elle s'investit par ailleurs activement au sein de l'Union Nationale des Associations de Lutte contre les Inondations (**UNALCI**).

Ce document a été réalisé par la Mission Interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen » (MIAM) et le bureau d'étude SUDALEA. Maquette Éric Mégou, traduction Alexander Colvine

Remerciements à : la Mairie de La Londe-les-Maures, la Communauté de communes Méditerranée porte des Maures, la préfecture et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM 83), la Maison Régionale de l'Eau, l'AIELL, Thierry Touret, Gérard Filippi, Philippe Engeldinger, Rudy Berton, Fabienne Raynaudard.

Les photos dont le crédit n'est pas précisé sont de Jean-Marc Décombe/SUDALEA

